



CERTIFICATION DE SERVICE DE TÉLÉSURVEILLANCE

CERTIFICAT

N° 214.10.31

Type : P3

délivré à la société

SAS IVOXE

77135 PONTCARRE – Tél. 01 64 76 05 02

Siret N° 505 056 507 00013

Liste des caractéristiques essentielles couvertes par la certification de service (règlement I 31 – Octobre 2003)

- la prestation de télésurveillance est formalisée dans un document clair et complet
- la mise à disposition en continu des moyens de surveillance
- la protection et la confidentialité des informations
- le traitement des messages ou alarmes
- le personnel de la station est un personnel formé et compétent
- l'organisation mise en place a pour objectif la satisfaction client

SAINT MARCEL, le 5 janvier 2010

CNPP ASSOCIATION

Route de la Chapelle Réanville
Amaury LEQUETTE
BP 2265
F - 27950 SAINT-MARCEL

Ce certificat est valable jusqu'au **30 juin 2010**

Il annule et remplace tout certificat antérieur. Sa validité peut être vérifiée sur www.cnpp.com



CNPP - Département Certification - CNPP Cert.

Route de La Chapelle Réanville - CD 64 - BP 2265 - F 27950 SAINT MARCEL - Téléphone 33 (0)2 32 53 63 63 - Télécopie 33 (0)2 32 53 64 46 - www.cnpp.com

CNPP, expert en prévention et en maîtrise des risques

Organisme certificateur reconnu par la profession de l'assurance



Accréditation
N° 5-0021